

## Conseil Municipal - Missions et moyens de la police à Besançon - Rappel au règlement de M. TOURRAIN, Conseiller Municipal

**M. TOURRAIN** : Je voudrais faire un rappel au règlement fondé sur l'article premier de notre règlement intérieur.

A l'ordre du jour de cette séance, nous trouvons une communication sur les relations extérieures et sur le bilan des activités intercommunales. Certes, il est intéressant d'établir des relations avec les pays de l'Est et j'approuve de bon coeur puisque j'ai été un chaud partisan de la détente, de l'entente et de la coopération, que ce soit avec ces pays ou avec les pays du Sud.

**M. LE DÉPUTÉ-MAIRE** : C'est le point 19 de l'ordre du jour donc vous anticipez !

**M. TOURRAIN** : Je fais un rappel au règlement en disant que s'il existe à l'ordre du jour ce point qui sera débattu tout à l'heure, je déplore qu'il ne s'y trouve pas un autre débat que vous avez annoncé à plusieurs reprises et que vous nous aviez promis, notamment le 4 novembre dernier. Je vous renvoie-vous avez beau faire des signes de dénégation...

**M. LE DÉPUTÉ-MAIRE** : Non, ce n'est pas à vous !

**M. TOURRAIN** : ... je vous renvoie à la page 3469 du Bulletin officiel où vous disiez : «en ce qui concerne le problème de la délinquance, nous en reparlerons au prochain conseil puisque nous aurons un débat sur ce sujet». Vous l'avez dit à trois reprises dans la même séance.

**M. LE DÉPUTÉ-MAIRE** : Vous avez raison !

**M. TOURRAIN** : A la lumière des événements qui se sont produits ces jours derniers, à la lumière de la déclaration qui a été faite à la rentrée judiciaire par les hautes autorités judiciaires déplorant la montée de la délinquance à Besançon, à la lumière de ce qu'a dit un de vos conseillers municipaux de la majorité rejoignant en ce sens notre conception de la lutte contre la délinquance, en demandant au procureur d'établir le droit, on aurait pu penser qu'aujourd'hui où l'ordre du jour de la séance est assez allégé, ce sujet aurait été débattu parce qu'il intéresse énormément les Bisontins et beaucoup plus que d'autres sujets que vous voulez nous soumettre.

**M. LE DÉPUTÉ-MAIRE** : Je voudrais tout de suite répondre à cela. C'est que je vous ai promis un débat sur la prévention et aussi la répression de la délinquance à Besançon et j'ai été sollicité pour l'ordre du jour de ce conseil municipal par les adjoints intéressés. J'aurais souhaité inscrire ce débat mais j'ai constaté que l'ordre du jour était très très largement déjà utilisé avec une cinquantaine de questions dont certaines sont importantes, ne serait-ce que simplement le compte rendu détaillé qu'on va vous donner des dix Syndicats Intercommunaux auxquels la Ville participe. J'ai donc souhaité reporter ce débat mais il n'est que reporté et nous l'aurons effectivement en temps voulu. Je me suis peut-être un peu avancé en disant que ce serait pour le prochain Conseil.

Je vous avais promis pour ce Conseil le débat sur la communication politique extérieure. A la demande de M. JACQUEMIN, nous aurons également une communication sur les Syndicats Intercommunaux, donc deux points très importants sur lesquels nous discuterons. Le débat promis viendra dans un des prochains Conseils Municipaux. Nous n'y échapperons pas d'ailleurs et nous y travaillons. Les services et les Adjoints sont prêts à intervenir mais c'est simplement le Maire qui n'a pas souhaité inscrire ce soir à l'ordre du jour le débat dont vous parlez car il nous occupera une grande partie du Conseil Municipal. Je choisirai donc un Conseil Municipal beaucoup moins chargé. Le prochain, fixé au 30 mars est celui du budget. Si avril n'est pas trop chargé, et bien nous aurons ce débat, mais nous y sommes prêts car nous y travaillons j'allais dire presque quotidiennement et nous le faisons en relation, d'ailleurs comme vous l'indiquez, avec les responsables de la Préfecture, de la Police, des différentes associations qui s'occupent de prévention. Nous avons beaucoup de choses à dire dans ce domaine-là.

Je dois d'ailleurs vous informer que j'ai vu récemment et personnellement le Ministre de l'Intérieur pour lui parler de la situation à Besançon. J'ai eu une conversation avec M. MARCHAND au cours de laquelle je lui ai indiqué qu'il fallait quand même penser à Besançon dans le domaine de la Police qui a besoin d'augmenter ses effectifs. C'est un domaine qui nous préoccupe et sur lequel nous travaillons beaucoup.

**M. TOURRAIN** : M. le Ministre de l'Intérieur va-t-il nous délocaliser beaucoup d'agents ?

**M. LE DÉPUTÉ-MAIRE** : Cela est une autre question. Il s'agit là simplement de renforcer les effectifs de la Police et je lui ai rappelé que plusieurs courriers étaient partis de la Mairie de Besançon dans ce sens-là et qu'il ne devait pas l'oublier, non pas simplement dans ses prières mais dans ses prévisions budgétaires, ses prévisions d'effectifs.

Dont acte.